

TRADUIRE OU RENOUVELER L'HISTOIRE TROYENNE : LA PREMIERE TRADUCTION FRANÇAISE DE L'HISTORIA DESTRUCTIONIS TROIAE DE GUIDO DELLE COLONNE

Catherine CROIZY-NAQUET

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

*

Résumé : Le *Roman de Troie* en vers de Benoît de Sainte Maure a permis la transmission de la légende troyenne sous un jour nouveau et a inauguré une longue tradition scripturaire par la voie principalement des mises en prose et de la traduction en prose latine réalisée par Guido delle Colonne. La version du juge de Messine a prêté, à son tour, à des traductions en prose française et c'est à l'une d'entre elles, datée du XIV^e siècle et rédigée à la cour de France, que se consacre cet article. Sa fidélité à l'original suivant la pratique traductrice de la période, ainsi que le programme historique exposé dans le prologue donnent lieu à une version inédite et à une lecture renouvelée de la légende en français.

Abstract: The Romance of Troy by Benoît de Saint Maure allowed the transmission of the troyan legend under a new day and inaugurated a long scriptural tradition mainly through adaptation in prose and translation in Latin prose realized by Guido delle Colonne. The version of the judge of Messine gave birth to translations in French prose and this article speaks about one of them, dated from the XIVth century and written in the court of France. Its faithfulness to the original, going along with the practice of translation of the period, and the historic program exposed in the prologue give rise to a new version and to a renewed interpretation of the legend in French.

Mots clés : Guido delle Colonne, Benoît de Sainte Maure, vers, prose, latin, français, traduction, tradition, histoire.

*

Pour citer cet article : Catherine Croizy-Naquet, « Traduire ou renouveler l'histoire troyenne : la première traduction française de l'*Historia destructionis troiae* de Guido delle Colonne », *La légende de Troie de l'Antiquité Tardive au Moyen Âge. Variations, innovations, modifications et réécritures*, dir. Eugenio Amato, Elisabeth Gaucher-Rémond, Giampiero Scafoglio, *Atlantide*, n° 2, 2014, <http://atlantide.univ-nantes.fr>

« Pourquoi voit-on en elle la toute première cité ?
Pourquoi enflamme-t-elle l'imagination ?¹

Le *Roman de Troie* en vers, composé aux alentours de 1160, à la cour d'Henri II Plantagenêt, inaugure l'entrée de l'histoire troyenne sur la scène littéraire vernaculaire². Adaptant et amplifiant la matière des sèches narrations en prose latine de Darès (IV^e siècle) et de Dictys (VI^e siècle)³, son auteur, Benoît de Sainte Maure, historicise le mythe antique en langue romane sous un jour tout à fait inédit⁴. Le roman, avec la description de Troie singulièrement, pose les prémisses d'un mythe de la civilisation idéale, qui se surimpose ou s'intrique au mythe des origines dont la cité est porteuse dans l'Occident médiéval depuis la *Chronique du Pseudo-Frédégair* (VII^e siècle) et le *Liber historiae Francorum* (VIII^e siècle)⁵. L'immense succès qu'a rencontré le roman en vers en France et ailleurs, par sa diffusion manuscrite et les traductions et remaniements, signe son rôle fondateur dans la représentation de Troie en archétype de la civilisation tout au long du Moyen Âge⁶. L'histoire de Troie y est conjuguée à des enseignements moraux et didactiques, et à une réflexion sur l'exercice du pouvoir sous l'empire de l'amour. Pensée comme un moment fondateur, elle permet de méditer autant sur le cours de l'histoire universelle que sur les temps présents de l'écriture. Le *Roman de Troie* en vers a ainsi ouvert à une pluralité d'expériences littéraires — entre roman, histoire et morale —, et à un éventail de lectures idéologiques reflétant la destinée des sociétés humaines à côté du mythe chrétien de la Cité de Dieu.

AU CŒUR DE LA GALAXIE TROYENNE MÉDIÉVALE

Dans la généalogie textuelle complexe qui se déroule à partir de Benoît, on peut, à la suite de Marc-René Jung, distinguer grossièrement deux branches. La première est formée par les cinq mises en prose du roman en vers, qui s'échelonnent du XIII^e au XV^e siècle⁷. Les

¹ Ces questions sont posées par Henrich Obermann, double romanesque de l'archéologue Heinrich Schliemann dans *La Chute de Troie* de Peter Ackroyd, *La chute de Troie*, trad. Turle, Bernard, Paris, 2008, p. 12.

² Benoît de Sainte Maure, *Le Roman de Troie*, éd. Constans, Léopold, Paris, 6 vol., 1904-1912. Cf. aussi éd. et trad. Baumgartner, Emmanuèle et Vielliard, Françoise, Paris, 1998.

³ Darès, *De excidio Trojae historia*, éd. Meister, Ferdinand, Lipsiae, 1873. Dictys, *Ephemeridos belli Troiani libri a Lucio Septimio ex Graeco in latinum sermonem translati*, éd. Eisenhut, Werner, Leipzig, 1973. *Récits inédits sur la guerre de Troie*, traduits et commentés par Fry, Gérard, Paris, 1998.

⁴ Sur la mise en roman, se reporter à Petit, Aimé, *Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XII^e siècle*, Paris, 1985.

⁵ Sur l'importance de la ville, notre ouvrage, *Thèbes, Troie et Carthage, Poétique de la ville dans le roman antique au XII^e siècle*, Paris, 1994. Sur le mythe des origines troyennes, voir Pseudo-Frédégair, *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici Libri IV cum Continuationibus*, éd. Krusch, Bruno, vol. II, *Fredegarii et Aliorum Chronica*, Hanovre 1888 (réimpr. 1984), pp. 1-193 ; *Chronique des temps mérovingiens*, éd. et trad. Devillers, Olivier et Meyers, Jean, Turnhout, 2001 (avec le texte latin selon l'édition de Wallace-Hadrill, John, *The Fourth Book of the Chronicle of Fredegar with his Continuations*, Londres, Edimbourg, Paris, Melbourne, Toronto, New York, 1960) ; et l'anonyme *Liber historiae Francorum* au VIII^e siècle (éd. Krusch, Bruno, pp. 241ss).

⁶ Jung, Marc-René, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Bâle-Tübingen, 1996.

⁷ Jung, *La légende de Troie*, op. cit., pp. 440-562.

mises en prose sont plus ou moins liées entre elles par le jeu compilatoire des reprises et des réécritures, incluant un déplacement du sens de l'histoire selon les procédures rhétoriques et les attendus idéologiques. Quatre ont vu le jour hors de France⁸, dont Prose 1 en Morée à Corinthe, aux alentours de 1280⁹, et Prose 5 insérée dans la deuxième rédaction de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, qui se rattache à la cour angevine de Naples au cours des années 1330¹⁰. La localisation et la circulation des manuscrits en Italie et en Terre sainte pour l'essentiel¹¹ interrogent au demeurant le rôle de Troie dans l'actualité des croisades¹². La cité où « l'Asie et l'Europe, l'Orient et l'Occident se sont affrontés pour la première fois »¹³ entraîne en effet dans son sillage Constantinople, la rivale chrétienne, en filigrane dès le roman en vers¹⁴, et Jérusalem à reconquérir.

La seconde branche repose sur la traduction en latin du *Roman de Troie* versifié par Guido delle Colonne, officiant à la cour de Frédéric II (disparu en 1250) où la littérature française est depuis longtemps fort prisée¹⁵. Le juge de Messine, réputé comme « master », cultivant aussi la poésie dans la mouvance de l'école italienne¹⁶, a entrepris en 1270 sa translation en

⁸ Seule, Prose 4 est d'origine française : contenue dans un manuscrit unique, le Cod. Bodmer 147, elle est interpolée dans le cycle du Graal, à la suite du roman de Merlin. Vieillard, Françoise, *Le Roman de Troie en prose (Version du Cod. Bodmer 147)*, Cologny-Genève, 1979 ; Idem, « Un texte interpolé du cycle du Graal (Bibliothèque Bodmer, manuscrit 147) », *Revue d'Histoire des Textes*, 4, 1974, pp. 289-337.

⁹ Voir Tanniou, Florence, dans sa thèse pionnière (à paraître chez Champion) « *Raconter la vraie estoire de Troie* ». *Histoire et édification dans le Roman de Troie en prose (Prose 1, version commune)*, Thèse de l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, 2009, pp. 88-96.

¹⁰ Consulter Rochebouet, Anne, « *D'une pel toute entière sans nulle cousture* ». *La cinquième mise en prose du Roman de Troie, édition critique et commentaire*, dir. Roussineau, Gilles, Université Paris IV-Sorbonne, École doctorale V – Concepts et langages, novembre 2009, pp. 287-354, à paraître aux éditions Garnier. Prose 5 entre dans la seconde rédaction de *l'Histoire ancienne jusqu'à César* (une histoire antique) : elle se substitue à la traduction du texte de Darès qui figurait dans la première rédaction. Sur la circulation de *l'Histoire ancienne*, voir Palermi, Maria Laura, « *Histoire ancienne jusqu'à César : forme e percorsi del testo* », *Critico del Testo*, 7, 2004, pp. 213-256. Pour Prose 2, consulter Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, pp. 485-498 (Nord de l'Italie vers la fin du XIII^e siècle), et pour Prose 3, pp. 499-503 (version conservée dans un manuscrit français du XV^e siècle, et dans six fragments d'origine italienne de la fin du XIII^e siècle).

¹¹ Voir notamment Punzi, Arianna, « La circolazione della materia troiana nell'Europa del 200 da Darete Frigio al *Roman de Troie en prose* », *Messana*, 6, 1991, pp. 69-108, et « Le metamorfosi di Darete Frigio : la materia troiana in Italia (con un'appendice sul ms. Vat. Barb. Lat. 3953) », *Critica del testo*, 7, 1, 2004, pp. 163-211 ; Zinelli, Fabio, « "Je qui li livre escrive de letre en vulgal" : scrivere il francese a Napoli in età angioina », dans Alfano, Giancarlo, D'Urso, Teresa D'Urso, Perriccioli Saggese, Alessandra (dir.), *Boccaccio angioino. Verso il Centenario* (Santa Maria Capua Vetere – Napoli, 26-28 ottobre 2011), sous presse. Consulter aussi Graboïis, Aryeh, « La bibliothèque du noble d'Outremer à Acre dans la seconde moitié du XIII^e siècle », *Le Moyen Âge*, 103/1, 1997, pp. 53-66.

¹² Dans Prose 1 surtout où s'entendent maints échos de la quatrième croisade : Tanniou, Florence, *op. cit.*, pp. 79-96. Voir aussi Shawcross, Teresa, « Re-inventing the Homeland in the Historiography of Frankish Greece : the Fourth Crusade and the Legend of the Trojan War », *Byzantine and Modern Greek Studies*, 27, 2003, pp. 120-152.

¹³ Ackroyd, *La chute de Troie, op. cit.*, p. 33.

¹⁴ Baumgartner, Emmanuèle, « Troie et Constantinople dans quelques textes du XII^e et du XIII^e siècle », dans Bancquart, Marie-Claire (dir.), *La Ville. Histories et mythes*, Paris, 1983, pp. 7-16.

¹⁵ Guido de Columnis, *Historia Destructionis Troiae*, éd. Griffin, Nathaniel, Cambridge Mass., 1936 ; réimpr. New York, 1970. Guido delle Colonne, *Historia Destructionis Troiae*, transl. with an introduction and notes by Meek, Mary Elizabeth, Bloomington, 1974. Voir Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, pp. 563-570.

¹⁶ Cette école promeut un style de poésie empreinte de la littérature courtoise provençale. Chiàntera, Raf-

prose latine qu'il interrompt à la mort de son commanditaire, Mathaeus da Porta, archevêque de Palerme. En 1287, il décide de reprendre sa tâche avec l'intention, d'après l'épilogue, de transmettre la vraie histoire de Troie¹⁷. Cette œuvre, à peu près contemporaine des quatre premières mises en prose, se caractérise par son profond pessimisme, manifeste tant dans les moralisations fustigeant les vices naturels et incorrigibles des hommes que dans la peinture d'un monde régi par Fortune frappant au hasard bons et mauvais. La situation de guerre civile dicte probablement la composition d'un récit profane qui échappe à la tradition de l'histoire providentielle et s'accompagne d'une politique pragmatique¹⁸ : l'éviction des Hohenstaufen par Charles d'Anjou que le pape investit du royaume de Sicile, les prétentions de Pierre d'Aragon et, en 1282, le soulèvement des « vêpres siciliennes » marqué par le massacre des troupes du roi angevin et des Français à Palerme, qui met un terme aux projets de croisade¹⁹.

L'*Historia* a connu une fortune plus vive encore que le *Roman de Troie* de Benoît. Elle a été copiée et abrégée, traduite et adaptée. Marc-René Jung a inventorié cinq ensembles distincts de traductions, dont quatre ont été exécutés dans le duché de Bourgogne attiré par la légende de Troie²⁰. Le texte du premier groupe, Guido A, est le seul à avoir été produit en France, même s'il a été répandu en grande partie dans les États bourguignons²¹. Parmi les cinq manuscrits et un unique fragment, le manuscrit British Library, Royal 16. F. IX, du nord de la France, renseigne sur la date de composition (1380) et sur le commanditaire, le maire de Beauvais, et précise que le roman a été réalisé « en nom et en l'honneur du roi Charles », soit Charles V, mort en 1380, soit son successeur Charles VI²². La tonalité sombre de cette traduction où, comme chez Guido, sont jugés les méfaits de la guerre, inclinerait à penser au second, la situation dans le royaume de France ayant très vite dégénéré en conflits civils à la mort de Charles V.

faele, *Guido delle Colonne: Poeta e storico latino del sec. XIII e il problema della lingua della nostra primitiva lirica d'arte*, Napoli, 1956. Voir Milhat, Morgane, *L'Histoire de Troie au XV^e siècle. Édition critique de la première traduction française de l'Historia Destructionis Troiae de Guido delle Colonne*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, 2012, pp. VII-VIII.

¹⁷ Benoît est l'une des sources principales de Guido, mais s'y ajoutent les proses de Darès et Dictys, les traductions abrégées de classiques grecs et d'autres morceaux érudits à propos des sciences, et des références aux auteurs à Homère, Virgile, Ovide et Isidore de Séville. Se reporter à Milhat, *éd. cit.*, pp. VIII-IX.

¹⁸ Milhat, *éd. cit.*, pp. X-XII.

¹⁹ Ce conflit se solde par le partage du royaume de Sicile en un royaume de Naples qui reste aux Angevins et un royaume de Sicile, sous domination aragonaise. Voir notamment Runciman, Steven, *Les Vêpres siciliennes*, Paris, 2008 ; Chrissis, Nikolaos G., *Crusading in Frankish Greece. A study of Byzantine-Western Relations and Attitudes, 1204-1282*, Turnhout, 2012, pp. 285ss.

²⁰ Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, pp. 563-601. Alphonse Bayot (*Légende de Troie à la cour de Bourgogne, Étude d'histoire littéraire et de bibliographie*, Bruges, 1908) s'était déjà intéressé à trois des traditions françaises. Marc-René Jung en a distingué deux autres ensembles (Guido D et E) (p. 570).

²¹ Exception faite de la copie amiénoise, Bibliothèque municipale, 1193 (3), composée de trois fragments, qui passe du Hainaut aux Flandres (lieu de production probable du manuscrit de Londres, British Library, Royal 16. F. IX). Cette copie est représentée dans les manuscrits de Paris, BnF fr. 22553 et de Bruxelles, Bibliothèque royale, 9240, peut-être originaires de Mons. Voir sur ce point Milhat, Morgane, *éd. cit.*, p. XIV. Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, pp. 563-570. Pour la tradition manuscrite complète, se reporter aussi à Milhat, *éd. cit.*, pp. 4-69.

²² On se reportera par exemple à Autrand, Françoise, *Charles V le Sage*, Paris, 1994 ; *Charles VI. La folie du roi*, Paris, 1986.

Dans la galaxie des proses troyennes, Guido A revêt un intérêt tout particulier²³. D’une part, c’est la traduction la plus fidèle à la source latine, bien qu’elle omette, quel que soit le manuscrit, les épitaphes d’Hector et d’Achille et l’épilogue. S’inscrivant dans la pratique traductrice de son époque, l’auteur offre une version qui rompt avec les mises en prose contemporaines, dont Prose 1 rédigée peu avant Guido. D’autre part, Guido A est localisée à la cour de France où vient tout juste d’être accueillie avec faveur, si l’on en croit le témoignage des copies et des emprunts²⁴, la dernière des mises en prose d’origine napolitaine, Prose 5, un *compendium* de la mémoire troyenne, rassemblant, entre autres, le roman en vers, Prose 1, Prose 3, l’*Historia* de Guido et les *Héroïdes* d’Ovide traduites en prose française²⁵.

Se logeant dans le paysage déjà contrasté des proses troyennes qu’elle fait miroiter à nouveaux frais, la traduction de Guido soulève la question de l’intertextualité²⁶ et celle de la réception. La réécriture est pour l’auteur/traducteur un brassage de ses lectures antérieures ou celles de sa source latine dont il se fait le truchement, et elle est pour le lecteur, abordant dans le même temps Prose 5, une suite de retrouvailles et d’apprentissages, de connaissance et de re-connaissance qui engagent sa mémoire, sa culture, sa capacité à interpréter et son appétence au divertissement²⁷. L’attention portée au programme d’écriture affiché dans le prologue, à l’inventaire des sources qui forme le fil d’Ariane du récit, et aux composantes d’une traduction littérale devrait éclairer les contours d’un texte qui renouvelle la vision d’un épisode à plus d’un titre fondateur de l’histoire occidentale.

TRADUIRE POUR DIRE « LA PURE VÉRITÉ DE L’ISTOIRE »

Dans la foulée de Guido, le traducteur entend dire le vrai sur l’histoire de Troie. Cette déclaration dans le péri-texte qu’est le prologue (pp. 95-97), relayée à plusieurs reprises au cours du récit, n’est pas neuve. Le *topos* se lit chez Benoît et dans le prologue de Prose 1 où l’auteur s’assigne la mission d’écrire « toute la vérité de la dicte histoire »²⁸. Il se prolonge par celui tout aussi décisif et productif de l’idéalité du passé estimé d’une valeur supérieure

²³ Nous nous appuyons sur l’édition donnée par Milhat, *éd. cit.*, à partir du manuscrit BnF fr. 22553.

²⁴ Jung, *La légende de Troie*, *op. cit.*, p. 505.

²⁵ Jung, *La légende de Troie*, *op. cit.*, pp. 505-562. Sur les sources, consulter la thèse d’Anne Rochebouet, *op. cit.*, pp. 359 ss. ; Barbieri, Luca, « Entre mythe et histoire : quelques sources de la version en prose napolitaine du *Roman de Troie* (Prose 5) », dans Collet, Olivier, Foehr-Janssens, Yasmina, Messerli, Sylviane (dir.), *Ce est li fruis selonc la letre. Mélanges offerts à Charles Méla*, Paris, 2002, pp. 111-129. Pour les *Héroïdes*, Rochebouet, *éd. cit.* ; Barbieri, Luca (éd.), *Les epistres des dames de Grece. Une version médiévale en prose française des Héroïdes d’Ovide*, Paris, 2007.

²⁶ Sur cette notion complexe, consulter par exemple Samoyaux, Tiphaine, *L’intertextualité, Mémoire de la littérature*, Paris, 2001, pp. 77-111 notamment.

²⁷ Sur ce point, voir les ouvrages devenus classiques de Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, trad. Maillard, Claude, Paris, 1978 ; Eco, Umberto, *Lector in fabula. Le Rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, trad. Bouzaher, Myriem, Paris, 1985 ; Iser, Wolfgang, *L’Acte de lecture. Théorie de l’effet esthétique*, trad. Sznycer, Evelyne, Bruxelles, 1985. Voir aussi Compagnon, Antoine, *Le démon de la théorie*, Paris, 1998, pp. 163-194.

²⁸ *Le Roman de Troie en prose*, éd. Constans, Léopold et Faral, Edmond, d’après le manuscrit B.N.F. 1612, Paris, 1922, t. I (l’édition va jusqu’à la réélection d’Agamemnon), pp. 1-2. Anne Rochebouet et Florence Taniou préparent une édition et une traduction du texte aux éditions Champion.

au présent à qui il sert de paradigme. L'éloge s'appuie sur des événements notables et sur les comportements exemplaires, « les pröesses et haultes enprinses des courageux et preux qui long temps sont mors et trespassez » (p. 95). La « veraye estoire » se présente comme un *exemplum* démesuré²⁹, gros de tous les destins exemplaires qui la construisent, et elle fait de son historien le garant de « mémoire pardurable », assurant la postérité d'un fragment de l'histoire humaine au prisme de la moralisation. Cet assemblage de fils obligés qui tissent le prologue, le traducteur le partage avec le prosateur de la première mise en prose, contemporain de Guido. Il atteste l'influence du *Trésor* de Brunet Latin, où s'énonce une saisie analogue du passé³⁰. Une telle proximité, même si elle est moins nette dans la traduction, suggère un contexte culturel partagé, au moins pénétré des mêmes enseignements.

Cependant, le prologue de Guido A jette un regard bien plus aiguisé sur les sources. Devant une histoire si notoire, le traducteur juge d'emblée impératif de les sélectionner avec rigueur, en opposant l'*historia* à la *fabula*, l'histoire au récit. Cette « métaprogrammation », selon le terme de Jean Ricardou, d'un discours authentique prend une apparence savante grâce au vocabulaire qui calque le latin. Le traducteur joue continûment de l'antithèse entre le vrai et le faux, suivant les termes de Guido, *vero* et *falso* (Guido, p. 4), entre la « verité » et la « false » (DMF « parole trompeuse »)³¹, entre la « pure verité » et les « erreurs ». D'un côté, il range la « vraie estoire », *ystorie puram et simplicem veritatem* (Guido, p. 4), de l'autre, au travers de mots introduits essentiellement au XIV^e siècle, les « poeteries » (*ystorie poetice*, Guido, p. 3) ou « les fictions, inventions » (DMF), les « ficcions » (*fictionibus*, Guido, p. 4) ou les « histoires imaginées, inventées voire, dans un sens négatif, les mensonges » (DMF), enfin les « illusions », c'est-à-dire « les apparences dépourvues de réalité », « une idée fausse et erronée » (DMF).

À l'encontre des poètes falsificateurs qui distordent la forme et corrompent le contenu, le « clerc » se dépeint en passeur du récit véridique et raisonné des temps d'autrefois, parce qu'il est un lecteur avisé et attentif aux sources. La lecture, pierre angulaire de sa pratique historienne, l'autorise à collecter à bon escient les « escripts et histoires qui sont proprement reppettes », et à être auteur/traducteur ou lecteur/producteur capable d'« écrire et enregistrer sans aucune fiction ». Son prologue, nourri des idéaux de sa source latine, est un discours de la méthode qui expose la fabrique d'un texte « reppetant » (« dire, évoquer à nouveau, rappeler, reprendre, répéter » DMF) en français l'histoire authentique de Troie. Il définit un socle théorique qui dévoile sa *persona* d'auteur et, en corollaire, dessine le profil de son lecteur³² :

Car veoir diligeamment les choses passees et lire les livres qui en sont fais et ordonnez confortent naturelement et donnent vigour et hardement d'ensuivre les preux et les vaillans en la

²⁹ Ou une somme ou collection d'*exempla* dans la mesure où l'*exemplum* se caractérise par un récit bref. Ces *exempla* peuvent être pris indépendamment comme une anthologie ou dans le *continuum* narratif. Sur les problèmes de définition que pose l'*exemplum*, voir Claude, Cazalé et Bérard, Claude, « L'*exemplum* médiéval est-il un genre littéraire ? » dans Berlioz, Jacques et Polo de Beaulieu, Marie Anne (dir.), *Exempla médiévaux. Nouvelles perspectives*, Paris, 1998, pp. 21-42.

³⁰ Voir Tanniou, *op. cit.*, pp. 29ss. ; pp. 125ss.

³¹ *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2012 (ATILF CNRS – Université de Lorraine). Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>

³² Sur les compétences du lecteur, voir par exemple Eco, *Lector in fabula*, *op. cit.*, p. 68.

C. CROIZY-NAQUET – TRADUIRE L'HISTOIRE TROYENNE

vertu ymaginative (traduction de Guido, p. 3, *ymaginarie virtutes*, dans leur capacité à imaginer quelque chose, à se représenter mentalement) et a l'esperit de tous les lisans qui ont bonne volenté et certain propos de leur corps employer en fais de vertus (p. 95).

Le traducteur affine ce portrait de lecteur-modèle soucieux de s'améliorer, en pesant son importance dans la production du sens. Il œuvre en effet « au prouffit et deduit de ceulx qui entendent gramaire et sceivent la verité distinguer de la falace » (p. 96). La collocation « prouffit et deduit » rejoint sémantiquement l'expression « plaisant verité », qui contraste quant à elle avec « plaisans fictions » où prévaut le sème de tromperie séductrice. Ainsi l'auteur dote-t-il son récit d'une facture savante et suppose-t-il chez son lecteur familier d'une histoire appartenant à un fonds mémoriel commun³³, une sagacité critique et un bagage culturel troyen³⁴, qui l'incorporent dans une « communauté interprétative », non plus le milieu de Guido mais la cour de France³⁵. La focalisation sur les sources qui participe d'une « curiosité » à éveiller, aide aussi à déjouer les attentes du lectorat par l'*aura* scientifique dont elle nimbe l'histoire illustre de Troie et à conjurer, par l'effet de décalage ainsi obtenu, le risque de répétition ou d'ennui.

Cette traduction qui revendique l'austérité de la vérité et qui réclame de son lecteur la probité morale et l'ambition « historique » diffère radicalement de la cinquième mise en prose d'une facture résolument autre, dans la mouvance des romans en prose d'origine française, en dépit du recours à des sources autorisées et de son entrée en matière conforme au protocole historiographique des histoires universelles³⁶. Comme « contredit » à cette tradition au nom de la vérité historique, le prologue du traducteur impose une lecture savante, menée au fur et à mesure du récit par un décryptage scrupuleux des sources dont l'inventaire est dressé.

TRADUIRE ET « AUTORISER » L'HISTOIRE

Guido et à sa suite le traducteur sont les seuls à pousser aussi loin leur examen. L'auteur de Prose 1 reste peu disert sur celles qu'il utilise, « la vraie estoire de Troie » invoquée dans l'épilogue subsumant l'ensemble. Il ne mentionne jamais Benoît et fort peu les emprunts extérieurs, en vertu des coutumes, des goûts ou des souhaits d'un public différent de l'original versifié. Tour de passe-passe qui légitime sa réécriture, les deux seuls renvois à Darès sont factices. Comme l'a montré Florence Tanniou, le prosateur s'abrite derrière les substantifs « matiere », « livre » et « estoire ». L'énoncé de termes nouant écrit et ancienneté, tra-

³³ Les sources jouent en effet une fonction dans la construction de l'intrigue et de sa tension narrative, lorsqu'elles offrent plusieurs types de récits et d'interprétations possibles. Voir Baroni, Raphaël, *La Tension narrative : suspense, curiosité et surprise*, Paris, 2007, p. 257.

³⁴ Il est difficile de l'évaluer : Histoires universelles et mises en prose circulent dans des aires géographiques diverses. Se reporter à la note 10. Consulter aussi Bozzolo, Carla et Ornato, Ezio, « Les lectures des Français aux XIV^e et XV^e siècles, une approche quantitative », dans Rossi, Luciano, *Ensi firent les ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Milan, 1996, pp. 713-762.

³⁵ Sur cette notion se reporter à Fish, Stanley, *Is There a Text in This Class ? The Authority of Interpretative Communities*, Londres, 1980. Sur ses limites, Compagnon, *Le démon de la théorie*, *op. cit.*, pp. 187-192.

³⁶ L'auteur inscrit son récit dans une histoire universelle, en remontant à la Genèse et à l'histoire de Noé. Voir Rochebouet, *op. cit.*, p. 516.

dition et aboutissement, vaut preuve d'archives et situe son histoire dans les entrelacs d'une matière qu'il connaît et qu'il reconfigure sous l'influence du *Trésor* de Brunet Latin³⁷. Prose 5, tout en copiant beaucoup Prose 1³⁸, ponctue au contraire assez souvent le récit par l'utilisation concomitante des deux noms latins³⁹. L'effet-source que produit le cumul accuse l'authenticité du récit, mais il place aussi en exergue la trame matricielle dans son entier, de façon à intégrer harmonieusement les apports extérieurs et hétérogènes au *continuum* troyen.

Dès le prologue, Guido et son traducteur exhibent en revanche le matériau antique et latin dont ils disposent. Ils instaurent un net clivage entre les « clers » évoqués en premier lieu, du côté de l'Histoire⁴⁰, et les « poètes », du côté de la fable⁴¹. Les seconds apparaissent dans l'ordre d'ancienneté et ils sont éliminés selon la gravité de leurs affabulations. À leur tête figure Homère « car il faint que les dieux, que les anciens adoroient jadis, vindrent et se combatirent aux Troyens en espece d'ommes chascun pour sa nacion » (p. 95). Cette condamnation bien plus vive que chez Benoît (v. 45-74) est parachevée par une attaque en règle de la rhétorique qui change « la vraye histoire » : les « tres estranges figures » (*figurata*) ou « leurs figures soubtilles » (*versuta vestigia*), « leur parole trop obscure » (*pocius fabulosa*) (p. 95). Il exhibe encore la falsification au moyen de verbes signifiant le remodelage et la déformation de la matière : « varier, feindre, ajouter, faire mention longue et superflue » (p. 95), « en feignant ce qui fu fait aultrement et en adjoustant plus que ne fut adonc » (p. 95).

L'auteur blâme ensuite, avec moins de sévérité, Ovide « de Soulmonnoys »⁴² « parlant aucunes foiz selon la verité du fait, aucunes foiz par ficcions en laissant la pure verité de l'histoire »⁴³, puis Virgile qui, « en son livre qu'il appelle Eneydos », « [...] ne se veult il pas cesser de mettre et adjoüster avec la pure verité aucune ficcions, ainsi comme avoit fait le devant dit Omere » (p. 95). Sans donner d'exemples concrets, il use de la répétition et de l'antithèse pour exclure du cadre historiographique ces *auctoritates* enseignées dans les écoles et les universités. Ce refus, même modulé, d'accorder la moindre scientificité à ces auteurs le conduit à se couper de la tradition latine ancienne et à privilégier une sédimentation des savoirs, qui l'émancipe de Benoît accueillant généreusement Ovide⁴⁴ et, de manière plus spectaculaire, de Prose 5 reprenant quelques *Héroïdes*⁴⁵.

³⁷ Tanniou, *op. cit.*, pp. 12-23.

³⁸ Rochebouet, *op. cit.*, pp. 287ss.

³⁹ Le texte de Darès est pourtant utilisé en premier pour le siège de Troie avant celui de Dictys pour la partie « retours ». Rochebouet, *op. cit.*, pp. 359ss.

⁴⁰ « Histoire » en opposition au roman, bien que le départ des genres pose problème.

⁴¹ Dans *Prose 5*, le mot « poetes » n'est pas connoté négativement, selon Rochebouet, *op. cit.*, p. 359.

⁴² Comme le note Morgane Milhat (*éd. cit.*, p. 95), il s'agit d'une épithète calquée sur le latin *Sulmonensis*, indiquant la patrie d'origine d'Ovide, Sulmone, une ville du Samnium, une région au sud des Apennins.

⁴³ À quelle œuvre fait-il référence ?

⁴⁴ Il suffit de songer aux monologues d'Achille, écrits sous l'influence d'Ovide. Voir notre article, « Un modèle de réception de la tradition antique, les amours d'Achille et de Polyxène dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte Maure », dans Brusegan, Rosanna, Zironi, Alessandro, Berthelot, Anne, Buschinger, Danielle (dir.), *L'Antichità nella cultura europea del medioevo* (28-30 septembre 1997), Greifswald, 1998, pp. 31-42.

⁴⁵ Voir notre article, « Usage d'Ovide dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte Maure et dans deux de ses mises en prose », dans Faems, An, Minet-Mahy, Virginie, Van Coolput-Storms, Colette (dir.), *Les translations d'Ovide au Moyen Âge*, éd. Louvain-La-Neuve, 2011, pp. 159-174.

Au sommet de la hiérarchie, le traducteur a beau jeu de mettre en relief les « livres » autorisés des deux témoins oculaires : « ung aucteur grec et Daires le Frigien » (p. 96)⁴⁶. Curieusement, comme Guido, il ne donne pas le nom de Dictys de Crète, bien qu'il soit identifié dans le roman en vers (v. 93-96)⁴⁷ et qu'il le cite en premier, contrairement à l'ordre du récit. Le trajet du livre de Darès ou le *topos* du manuscrit trouvé⁴⁸, hérité de Benoît et réactivé dans Prose 1, conforte le processus d'autorisation par sa double dimension, matérielle et symbolique :

Et furent ces deux livres trouvez en Athenes en Grece et quiz en grant diligence et s'acordoient ensemble sans aucune difference. Mais aussi combien que ung docteur rommain que on appelle Cornille, et fu nepveu du grant seigneur jadis dit Saluste, translatast de langue grecque en langue latine les deux livres devant dis (p. 96)⁴⁹.

Au parcours spatio-temporel de l'objet succède l'investigation de son contenu. Le transfert linguistique et le style sont envisagés avec soin : « ung stile et une maniere si briefve de escrire » (p. 96). L'auteur comme le traducteur ébauchent une discrète critique de Darès sacrifiant « moult de particulieres histoires, qui pour leur plaisant verité peuent engrandir plaisir et deduit a ceulx qui les voudront convenablement escouter ou lyre » (p. 96). Animés par la recherche de totalisation – « generaulment et particulierement » –, cette vacance leur donne la liberté de faire des ajouts, à l'instar des « aucun buen dit » de Benoît (v. 142), « suivant [leur] petite discrecion » (« selon leur modeste appréciation », DMF). Guido A insiste sur l'importance du divertissement pour un public curial dont se font l'indice l'*explicit* des manuscrits : « Cy fine l'istoire tresplaisante de la destruction de Troyes la grant », et les programmes iconographiques⁵⁰. Cette légère prise de distance avec Darès, sans jamais entamer la fidélité arborée, valorise l'acte de réécriture qui tire sa légitimité d'un style procuré par la seule vérité de l'histoire.

Le prologue dédié aux sources programme leur présence en continu. Le narrateur nomme à plusieurs reprises les auteurs à qui il emprunte ou ceux qu'il révoque, doublant la trame linéaire des faits d'une épaisseur réflexive. Logiquement, il nomme le plus souvent Darès, la source officielle (sous son nom ou sous celui « d'istoire », p. 192), parfois même à tort quand il lui impute la peinture de la chambre de beauté, inventée par Benoît (vv. 14631-14950)⁵¹. Il s'appesantit surtout sur la façon dont le texte est légué, par le passage de l'oral à l'écrit : « De quoy Daires l'aucteur en son livre repeta » (p. 308), par la consignation dans

⁴⁶ Sur le succès de Darès, voir par exemple Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe : la circulation des manuscrits du De Excidio Trojae de Darès le Phrygien, VIII^e-XV^e siècles*, Paris, 2006.

⁴⁷ Son nom apparaît à l'occasion de la mort de Circé dans la partie des retours : éd. Milhat, p. 380.

⁴⁸ Baumgartner, Emmanuèle, « Le *topos* du manuscrit trouvé », dans Herman, Jan et Hallyn, Fernand (dir.), *Du manuscrit trouvé au corps retrouvé, Hommages à Christian Angelet*, Paris, 1999, pp. 1-14. Ce *topos* n'apparaît ni dans Prose 3 ni dans Prose 5.

⁴⁹ Il conserve à son tour la mauvaise lecture du roman en vers, à propos de « Cornille », pris pour le neveu de Salluste.

⁵⁰ Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, pp. 575-580. Consulter Durand, Carine, *L'illustration du « Roman de Troie » et de ses dérivés dans les manuscrits français*, thèse de doctorat, EHESS, dir. Jean-Claude Schmitt, 2003 (8 vol.).

⁵¹ Voir notre ouvrage, *Thèbes, Troie et Carthage*, par exemple, pp. 111ss. ; pp. 283ss.

l'espace du livre : « selon ce que racompte Darès en son quayer » (p. 280), par la transposition du grec au latin grâce au traducteur « Cornille », son double : « et cy a la mort de Ulixés fine Daires son livre et Cornille aussi qui procederent par semblabe procès » (p. 381)⁵². Le retour litannique du nom sert à donner un gage de véridicité à cette histoire revue qu'il adosse à la matérialité du livre compulsé pour en conforter le poids d'autorité et renvoyer peut-être aussi le lecteur à son expérience de lecture.

D'autres auteurs et ouvrages sont sollicités dans un subtil dégradé de jugements prononcés dans le prologue et vérifiés dans la lettre du texte : d'un côté les références indiscutables comme la *Sainte Escripiture* ou l'*Escripiture*, des paroles de saints (p. 198), les *Authentiques*⁵³ (p. 228), Isidore de Séville (p. 212) et celles que l'on cautionne en partie comme Virgile, pour ses informations vraisemblables (pp. 123, 145) ; de l'autre celles qui sont incriminées, Ovide et surtout Homère, pour leurs « ficcions » (p. 98). Une sorte de nébuleuse indifférenciée complète le répertoire : elle se répartit entre les « aucteurs » (p. 100), appellation générique relayée parfois par l'expression « come dit est », détenteurs de la vérité⁵⁴, et les affabulateurs, maîtres en « ficcions » ou « fables » que sont les « poetes » ; les « astronomiens » dont Médée et qui se situent dans une catégorie plus ambiguë :

Car combien que ce soit fable que elle feist les miracles et les merveilles dessus dictes, au moins on ne nye pas en l'istoire qu'elle n'en feist aucun. Reste verité qu'elle fut parfaitement enformee et enseigné en la science d'astronomie et de nigromancie (p. 111).

Les « aucuns » ou l'indéfini « on » réfèrent à une catégorie plus indéterminée, faite d'opinions neutres : « combien que aucuns dient que li premier chanteur en place vindrent de Cecille » (p. 150), d'avis dignes d'être retenus : « aucuns ont voulu dire, et ce fut chose possible » (p. 192) ou, au contraire, passibles d'être repoussés : « Ceste opinion est d'aucuns astronomiens reprouvee » (p. 194).

Comme Guido, le traducteur confronte les sources disparates qu'il accumule, compilant les informations, opérant des synthèses, faisant le départ entre le vrai et le faux, et tranchant au besoin, en supra-lecteur, sur la bonne version de l'histoire : « Mais ces choses la ne sont pas vraies » (p. 232) ou sur la primauté de Darès : « et ont voulu aucuns dire [...] ou second l'opinion d'autres [...] et ce Daire le frigien, l'acteur ne fist mencion » (p. 229). L'efficacité de cette méthode provient de l'engagement scientifique mêlé d'affectif du narrateur qui va jusqu'à tancer Homère, irresponsable à ses yeux, qu'il interpelle directement (p. 319). Par le va-et-vient entre son propre texte ou son « histoire » (pp. 351, 372, 376) et l'histoire qu'il actualise, par un appareil transtextuel d'autorités qu'il hiérarchise, il ne cesse de mettre en scène sa démarche d'antiquaire et d'historien, dont l'ultime étape est, en guise d'épilogue, comme un parachèvement du prologue (pp. 381-382), un dernier débat sur les autorités et sur leurs apports respectifs. Surtout, dans un dialogue incessant, il associe constamment le

⁵² Cornille paraît indirectement désigné dans l'expression « Daires l'acteur en un caier de sa translation » (p. 220). D'après le contexte, le sens est ici celui de « assemblage de feuilles, constituant notamment les parties d'un registre, d'un livre » (DMF).

⁵³ Dans la pratique, *Authentiques* désigne les *Novelles* du Code de Justinien ; l'extrait, cité en latin, provient du titre 3 de la cinquième *Collation*. Pour davantage de précisions, se reporter à Milhat, *éd. cit.*, note p. 228.

⁵⁴ Sur ce terme, Baumgartner, Emmanuèle, *De l'histoire de Troie au livre du Graal. Le temps, le récit (XII^e-XIII^e siècles)*, Orléans, 1994, p. 28.

lecteur à son enquête, l’invitant à mettre à jour sa bibliographie complète des Anciens tout comme à réagir favorablement à ses choix idéologiques.

Devant cette floraison d’autorités, l’oubli de la véritable et principale source, le *roman de Troie* en vers, surprend, lors même que des manuscrits circulent encore⁵⁵. Les prologues de Guido et du traducteur, comme celui de Prose 1, font en effet l’impasse sur la version en vers. Sans doute Benoît ne bénéficie-t-il pas d’un statut d’autorité suffisamment probant, à la fois par sa proximité dans le temps et par la langue romane et la forme de l’octosyllabe assimilé aux « fictions »⁵⁶. La condamnation du vers est topique au tournant du XIII^e siècle, lorsque la prose envahit les champs de l’histoire et du roman arthurien et étend son emprise sur tout type de narration. C’est au nom du mensonge infligé par le vers que sont répudiés Homère et les autres « poètes ». En se calquant sur le scénario darétique par mimétisme linguistique et formel, Guido efface le souvenir de Benoît et de sa vieille histoire en vers qui contrevient à ses prétentions historiographiques. Le traducteur du XIV^e siècle n’épouse vraisemblablement plus cette cause qui a perdu de sa vivacité polémique voire de sa pertinence à la faveur de nouvelles redistributions⁵⁷ : les textes en vers octosyllabique continuent à s’écrire, comme l’*Ovide moralisé* qui emploie l’octosyllabe pour dire la vérité de l’histoire, et non du récit qui la reformule, au filtre de la moralisation. Avec la prose française, le traducteur entend simplement être fidèle à la lettre du texte-source⁵⁸.

TRADUIRE « L’ESTOIRE », LA VOIE SAVANTE

Le traducteur s’empare en effet du texte d’origine par la voie linguistique plus que par celle du sens, au point d’endosser l’identité de Guido dans le prologue et dans les appréciations émises par la suite à la première personne⁵⁹ : « Je propre juge Guy de la Columpne Messane [...] veuil cy ordoneement escrire et enregistrer sans aucune fiction ». Se confondant avec l’auteur traduit, il instaure une continuité ou un prolongement séminal d’une langue à l’autre et une continuation et filiation « naturelle » de l’auteur au traducteur pour qui le latin n’est pas tout à fait perçu comme une langue étrangère⁶⁰. La situation de bilinguisme motive l’absence de déclaration sur son activité. Selon Claude Buridant, le passage au fran-

⁵⁵ Consulter la liste des manuscrits dans Jung, *La légende de Troie*, op. cit., pp. 78-330. Il en va de même dans les mises en prose.

⁵⁶ Guenée, Bernard, *Histoire et culture historique dans l’Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 116.

⁵⁷ La fin du Moyen Âge voit en effet une constellation d’usages. Se reporter aux actes du colloque (La Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 12-13 décembre 2013) à paraître aux éditions Brepols en 2015, Croizy-Naquet, Catherine et Szkilnik, Michelle (dir.), *Rencontres du vers et de la prose : conscience rhétorique et mise en page*.

⁵⁸ Voir Jung, *La légende de Troie*, op. cit., pp. 574-575. Si les manuscrits du *Roman de Troie* en vers étaient fort répandus, il est fort plausible que le succès de l’*Historia* ait pu lui faire écran. Il est possible en outre que le traducteur ne connaisse pas directement la version de Benoît, comme le laisse supposer, pour Marc-René Jung, la graphie des noms propres en français, façonnée sur le latin.

⁵⁹ Alors que des traducteurs s’interrogent sur le geste de traduire et sur ses difficultés. Voir Buridant, Claude, « *Translatio medievalis*. Théorie et pratique de la traduction médiévale », *Travaux de linguistique et de littérature*, 21, 1983, pp. 81-136, ici p. 113.

⁶⁰ Buridant, « *Translatio medievalis* », art. cit., p. 119. Le texte comprend d’ailleurs une citation et une rubrique en latin (p. 193) : *auctor loquitur*.

çais peut en effet « être davantage considéré comme une transposition intralinguale d'une langue de culture à une langue de diffusion que comme une traduction »⁶¹.

La confusion volontaire d'identités exprime une volonté de littéralité⁶² qui s'accomplit par les méthodes des traductions contemporaines, construisant l'architecture intellectuelle et linguistique du texte français⁶³. La première constante concerne la syntaxe singularisée par le fractionnement et l'étalement chronologique⁶⁴. La phrase latine se trouve dilatée en propositions éclatées, en propositions principales et subordonnées, avec le développement conséquent de la coordination : l'exemple suivant relevé dans l'arrivée de Jason à Troie l'illustre parmi bien d'autres : « Quant ce barnaige [...] Mais Fortune [...] Et est chose merveilleuse [...] Car quant la cité de Troie [...] Aussi aultres cités [...] Si comme [...] Et puis [...] et depuis [...] Et [...] Desquieulx [...] » (pp. 105-106). Si, pour Danielle Guallet-Guerne, la désarticulation de la phrase latine dépend d'une structure mentale spécifique⁶⁵, elle découle aussi d'une volonté d'expliquer l'articulation logique des faits et des actes, affleurant déjà dans le canevas stylistique de l'écriture-prose issu des textes historiographiques et romanesques du XIII^e siècle⁶⁶. Ce faisant, le traducteur de Guido ne se démarque pas de ses pairs, non plus qu'il ne déroge à leurs habitudes dans l'emploi des figures de rhétorique.

Il use abondamment de la dittologie ou de la réduplication synonymique. Legs de la rhétorique antique, transmis par les arts poétiques médiévaux, la dittologie est l'un des procédés de l'*amplificatio*, l'*interpretatio*, consistant à *eam rem dicere, sed commutate*. Claude Buridant rappelle sa mission « d'explicitation paraphrastique en doublant un transfuge du latin, plus ou moins savant, par son correspond vulgaire, plus courant, qui lui sert d'appui et d'introduit » (p. 122). Le texte de Guido A fournit maintes occurrences de cette fonction explicative aux modalités diverses. La plus courante est le transfert d'un mot abstrait ou civilisationnel du latin : *vituperio* (Guido p. 20) > « vitupere et blâme » (Guido A p. 116) ; *detentores* (Guido p. 68) > « detenteur et occupant » (Guido A p. 173). S'y adjoint la clarification sémantique⁶⁷ : *dominio* (Guido p. 148) > « regimen et gouvernement » (Guido A p. 263) ; *dominii potestate* (Guido p. 148) > « seignourie » (Guido A p. 263, *principem et ductorem*

⁶¹ Voir Buridant, « *Translatio medievalis* », art. cit., p. 119. L'emploi de l'expression « ceulx qui entendent gramair » (« *gramaticam legunt* ») dans le prologue au sujet des lecteurs est en ce sens problématique : le mot désigne-t-il le latin ou bien « les règles du langage » ?

⁶² Sa traduction procède d'un texte latin en prose « traduisant » un texte français en vers, ce qui n'est sans doute pas sans conséquence. Une comparaison systématique des textes de Benoît et de Guido reste à faire.

⁶³ Consulter Buridant, Claude, « Modèles et remodelages », dans Galderisi, Claudio (dir.), *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, vol. I, *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, Paris, 2011, pp. 128-136.

⁶⁴ Elle apparaît dès les premières adaptations comme *Li fet des Romains, compilé ensemble de Saluste et de Suetone et de Lucan*, texte du XIII^e siècle, éd. Flutre, Louis-Fernand et Sneyders de Vogel, Karl, Paris, 2 t., 1938 (Genève, 1977²) ; voir notre ouvrage, *Écrire l'Histoire romaine au début du XIII^e siècle : l'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, 1999.

⁶⁵ *Vasque de Lucène et la Cyropédie à la cour de Bourgogne (1470) : le traité de Xénophon mis en français d'après la version latine du Pogge. Étude. Édition des livres I et V*, Genève, 1974, p. 116.

⁶⁶ Baumgartner, Emmanuèle (dir.), *Le choix de la prose (XIII^e-XV^e siècles) = Cahiers de Recherche Médiévale et Humaniste*, 5, 1998.

⁶⁷ Sur cet aspect, se reporter à Di Stefano, Giuseppe, « La langue des traducteurs : langue ou métalangue ? », dans Galderisi, Claudio et Pignatelli, Cinzia (dir.), *La Traduction vers le moyen français, Actes du II^e colloque de*

(Guido p. 68) > « cappitaine et recteur » (Guido A p. 174). Le binôme sert encore à approfondir une notion : *separasti* (Guido p. 161) > « m'as desjoint et separé » (Guido A p. 272).

La reduplication synonymique s'étend aux termes français dans des formules consacrées dans le répertoire médiéval, du type « je vous pri et requier », « a femme et a moillier » (p. 116), « sauver et garder » (p. 320). L'auteur multiplie ses effets en jouant de la succession et du cumul à des fins oratoires, ainsi dans cet extrait d'une réponse de Jason à Médée :

« Je me donne et expose a estre votre treshumble espeux et mary, et prometz et jure de bonne volenté et de bonne foy tout ce qu'il vous laira a enjoindre et commander moy » (Guido A, p. 117).

La synonymie se réduit parfois à un ornement, favorisant des figures de style comme le chiasme : « honnourez et festiez/receu et honnourez » (p. 107) ; dans une vingtaine de lignes s'enchaînent « tuoit et occisoit/occiz et tuez/tué et occiz/occiz et tuez » (p. 321). La conscience d'un vieillissement du vocabulaire se décèle aussi dans certaines associations. Un mot plus récemment introduit dans la langue « commente » un mot plus ancien : ainsi en est-il de « queru et chercha » (p. 347), « mander et envoyer »⁶⁸. L'usage généralisé de la ditologie, à la fois utilitaire et ornemental, concourt au rythme de la prose par les répétitions équilibrées, le plus souvent binaires, qui créent des périodes et la pourvoient d'un cachet d'éloquence.

Cette maîtrise du traducteur ne masque pas tout à fait ses limites, sensibles dans la description de Troie par laquelle Guido se détache de Benoît. En écho à la réalité de Constantinople, le juge de Messine l'ancre dans la vie économique et dans l'immanence du quotidien grâce à la liste vertigineuse de ses artisans⁶⁹. Il énumère quarante-deux corps de métier plus ou moins regroupés par branches d'activité ou par lieux de résidence, ayant trait à la construction (architecture, peinture, sculpture, charpentier), à la vente de différentes marchandises, à l'orfèvrerie, à la métallurgie, à la fabrication d'armes, à la pratique de la copie et la réalisation de tablettes, à la verrerie, à la poterie, à la confection de vêtements, aux métiers de bouche, au travail du géomètre, à l'industrie du cuir, à l'activité de change...

Le traducteur ne conserve que trente-trois métiers (pp. 148-149), énumérés non sans désordre, avec des répétitions dont celle d'« argentiers » et de « conroyers » sous la forme « couroyers »⁷⁰. Quand il n'omet pas des professions spécifiques à la société constantinopolitaine comme *quadrigarii* (« vendeurs de quadriges ») ou *lecticarii* (« vendeur de litière »), il les adapte à la réalité occidentale – *cerarii* (« fabricant de tablettes de cire ») est remplacé par « parcheminiers » – ou bien, par association, il introduit des métiers familiers aux lecteurs : « franiers », « seliers ». Il synthétise de même en un terme ce que Guido décline en plusieurs : « argentiers » représente *argentarii*, *aurifices*, *deauratores*. D'autres substantifs ou syntagmes tels « fondeurs de cloches » surgissent sans équivalent direct avec le texte latin. Alors qu'il

l'AIEMF, Poitiers, 27-29 avril 2006, Turnhout, 2007, pp. 369-377, ici p. 376 (« la fonction explicative des binômes est l'une des modalités de l'accumulation des termes dans la langue d'arrivée, qui répond à la nécessité de rendre la compréhension du texte possible par approximations successives, additionnelles, englobantes »).

⁶⁸ Consulter Marchello-Nizia, Christiane, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1979, p. 365.

⁶⁹ Guido, *op. cit.*, p. 49. Jung, *La légende de Troie, op. cit.*, p. 564.

⁷⁰ Les autres manuscrits ne présentent guère de différence. Voir Milhat, *éd. cit.*, p. 149.

réduit sa source, le traducteur allonge la nomenclature des métiers de bouche, adjoignant aux « fourniers » (« boulangers »), les « poullailers », les « poissonniers », les « bouchiers », et d'autres commerces, avec les « taverniers » (transposition du latin *tabernarii*, « boutiquiers ») et les « appotiquaires ». Quant aux termes grecs passés en latin chez Guido, trop exotiques peut-être, ils disparaissent au profit de noms connus, ainsi *argyroprates* traduit par « changeurs »⁷¹. Pâtissant d'une déperdition sémantique, la description de Troie est donc actualisée dans les schèmes mentaux d'un lectorat moins averti de la culture constantinopolitaine que le public de Guido. L'opération de vulgarisation linguistique et culturelle justifie encore la mise à l'écart des digressions sur l'origine de l'émeraude ou bien sur le Léviathan, empruntées à Isidore de Séville. Malgré ces obstacles ou ces contraintes, le traducteur offre une prose française qui combine logique sémantique, syntaxique et rythmique, et intelligibilité immédiate, sans jamais ignorer ce qu'il doit à la lettre latine.

À la cour de France, deux versions cohabitent ainsi, comme l'avvers et le revers d'une médaille. La traduction de Guido paraît d'entrée moins séduisante, même si elle devait complaire aux grands princes aspirant à retrouver la source latine véritable⁷² par le biais de la langue et de ses traits savants et édifiants⁷³. Elle touche aussi moins parce qu'elle véhicule des préoccupations politiques relativement étrangères au lectorat⁷⁴. En regard, Prose 5 provoque une empathie vraisemblablement plus spontanée. Dans les ambages de la prose romanesque et d'un univers courtois toujours pérenne et sous-jacent, elle mène à leur apogée les virtualités narratives et idéologiques du roman inaugural de Benoît. Dans l'ombre portée d'un idéal de civilisation, elle augmente, amplifie et enrichit ainsi les histoires d'amour dont elle passe au crible toutes les configurations possibles, et elle substitue aux moralisations les monologues et les dialogues amoureux. Elle projette et expérimente en outre les valeurs et les rêves d'une société de cour, dont la description de Troie se fait l'enseigne et le miroir⁷⁵. Telle qu'elle est peinte, la cité où confluent le savoir, la richesse, la force, la beauté et la fécondité dépasse son modèle en vers : à travers l'harmonieuse union d'Hélène et de Paris, elle augure d'un mythe transgressif qui ménage, fût-elle utopique et fugitive, une prééminence unique au désir en ce monde⁷⁶. Ces deux proses si dissemblables instruisent donc le profil d'un lecteur *bi-frons*, d'un côté le savant éclairé, satisfait dans sa demande de vérité historique, de l'autre, l'amateur averti, flatté dans ses goûts littéraires et dans son imaginaire⁷⁷.

⁷¹ *Dyatreraii, pantalarge, gineciarri, argiroprates* (Guido, *op. cit.*, p. 49). Pour *argiroprates*, consulter *The Oxford Dictionary of Byzantium*, ed. Kazhdan, Alexander P., Oxford, 1991 (en ligne, depuis 2005).

⁷² Monfrin, Jacques, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », dans Fourrier, Anthime (dir.), *l'Humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII^e au XIV^e siècle*, Paris, 1964, t. 2, pp. 217-246.

⁷³ Elle introduit même des moralisations en vers de son invention. Milhat, *éd. cit.*, pp. 141-144, fin du livre IV ; pp. 194-200, livre VIII.

⁷⁴ Ce qui n'est justement pas le cas dans les traductions effectuées à la cour de Bourgogne, animée par les rêves ou l'idéologie de croisade.

⁷⁵ Sur la description de Troie dans Prose 5, voir notre introduction dans l'édition de Yurio Otaka (du manuscrit Otemae University Library, 1), à paraître aux éditions Paradigme.

⁷⁶ Sur ce mythe d'une cité du désir et son lien au jugement de la raison, voir notre introduction, *op. cit.*

⁷⁷ Le Goff, Jacques, *L'imaginaire médiéval*, dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, 1999, préface de la première édition (Gallimard, 1985), pp. 423ss.

Le traducteur de Guido dépose dans l'encyclopédie troyenne une version renouvelée de l'histoire en langue vernaculaire⁷⁸. Le traducteur de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* (avant 1213), Jean de Flixecourt (1262) et Jofroy de Waterford (fin du XIII^e siècle ou début du XIV^e siècle)⁷⁹ poursuivaient le même dessein en traduisant Darès. Mais la bigarrure ou la colorature latines accentuant l'aspect savant de sa traduction et les « aucun buen dit » de Benoît, remaniés par Guido, qui la rendent plus vive et plus imagée, ressaisissent bien plus en profondeur la légende et découvre de nouveaux replis de signification, nés de l'actualité tourmentée de l'Italie du XIII^e siècle. Cette lecture témoigne, s'il en est besoin, de l'exceptionnelle plasticité de la matière troyenne et, au fond, de son intemporalité : « Ce temps-là est éternel. Au-delà du temps »⁸⁰.

⁷⁸ Au sens où l'entend Umberto Eco, *Lector in fabula*, *op. cit.*, pp. 84-106, à savoir l'ensemble des connaissances mobilisées par un texte, le réseau général de connaissances qui se rapportent à un monde, imaginaire ou réel.

⁷⁹ Voir l'édition de cette traduction par Jung, *La légende de Troie*, *op. cit.*, pp. 358-430. La traduction de Jofroy a donné lieu à une seule édition (*L'Estoire des Troiens : A Translation by Jofroi de Waterford. An Edition and Study*, éd. George, F. W. A., Ph.D., University College, London, 1952) ; voir Vielliard, Françoise, « La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *Troie au Moyen Âge, Bien dire et bien apprendre*, 10, 1992, pp. 185-205. Sur Jean de Flixecourt, consulter Vielliard, Françoise, « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », dans Monks, Peter R., et Owen, Douglas D. R., *Medieval Codicology, Iconography, Literature, and Translation. Studies for Keith Val Sinclair*, Leiden-New York-Köln, 1994, pp. 284-295.

⁸⁰ Ackroy, *La chute de Troie*, p. 9.

